

Deux catastrophes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **69 (1960)**

Heft 1

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549121>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

e il Lyceum della Svizzera Italiana. Numerosi pullover giunsero in blocco o mandati singolarmente dalle socie. Magnifici pacchi vennero avviati al centro di raccolta di Olten. Ma accanto ai pullover vennero collocati altri indumenti cosicchè ci si trovò dinanzi a una bella quantità di vestiti di ogni genere, per uomo e signora, da distribuire alla gente del paese che ne avesse fatto domanda. Mentre *Chiasso* e *la Leventina* provvedevano

alla distribuzione diretta e *Bellinzona* e *Locarno* rifornivano le loro vie abituali di consegna, *Lugano* decise di contribuire alle opere già in corso e consegnò indumenti alla Caritas, al Gruppo donne socialiste e al Frauenverein. In tal modo si stabilì in tutto il cantone una corrente di vicendevole aiuto, benvenuto assai agli inizi di un inverno che non si annunciava clemente.

i. c.

DEUX CATASTROPHES

Tragiques conséquences de la rupture d'un barrage

LA CATASTROPHE DE FREJUS A FAIT DES CENTAINES DE VICTIMES

La rupture subite et totale, le 3 décembre au soir, du barrage de Malpasset, a provoqué une catastrophe qui dépasse encore celle, en janvier dernier, du barrage de Ribadelago en Espagne qui avait causé la mort de 132 personnes. Ce sont près de 400 morts que l'on peut compter dans la vallée du Reyran et dans la ville de Fréjus. Et les ruines matérielles sont considérables.

L'émotion provoquée par ce terrible sinistre endeuillant soudain une contrée si connue des touristes a entraîné un immense concours charitable non seulement dans toute la France, mais dans tous les pays du monde. Dans la Suisse romande notamment, si proche de la Provence méditerranéenne à qui la relie tant d'affections communes, chacun tint à apporter son aide. La Chaîne du bonheur lança à Radio-Lausanne un appel en faveur des sinistrés, à Genève entre autres une collecte organisée avec le concours de la Croix-Rouge genevoise apportait près de 50 000 francs en quelques heures.

*

La Croix-Rouge suisse faisait savoir dès le 4 décembre à la Croix-Rouge française qu'elle était prête à soutenir son action de secours en faveur des victimes de cette catastrophe. Le 5, la Croix-Rouge française lui faisait savoir que l'envoi de secours en nature n'était désormais plus nécessaire pour les sinistrés de Fréjus, mais qu'en revanche des moyens en espèces étaient toujours requis pour couvrir les importants besoins à venir.

La Croix-Rouge suisse a donc décidé d'effectuer un don de 10 000 fr. à la Croix-Rouge française. Elle s'est également mise à la disposition de tous ceux qui souhaiteraient lui remettre pour les sinistrés de Fréjus des dons en argent qui seraient transmis à la Croix-Rouge française.

*

Jusqu'à fin décembre, date à laquelle la collecte en Suisse a été arrêtée, les sommes récoltées tant en France que dans de nombreux pays paraissant suffisantes pour couvrir les besoins, d'importantes contributions ont été versées tant par des particuliers que par divers cantons et villes de toute la Suisse. A elle seule, la collecte lancée par la Chaîne du bonheur de la radio suisse a permis de recueillir une somme de deux millions de francs suisses.

La Croix-Rouge genevoise a coordonné de son côté, dans le canton de Genève, les manifestations organisées en faveur de Fréjus par un grand nombre de personnes ou d'associations en réponse à l'appel de la Chaîne du bonheur; le total des dons dans cette seule ville a dépassé 87 000 francs.

Mercantilisme criminel

10 000 MAROCAINS EMPOISONNES PAR DE L'HUILE DE GRAISSAGE

Une grave catastrophe s'est abattue en novembre sur le Maroc. Dix mille personnes ont été atteintes de paralysie des jambes et des bras, et souvent même de tout le corps, après avoir consommé un mélange d'huile d'olive et d'huile à machine mis sur le marché. La moitié des victimes sont des enfants et des adolescents. Des familles entières sont atteintes.

*

Le Gouvernement marocain, l'Organisation mondiale de la santé, le Fonds international de secours à l'enfance et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge ont mis sur pied un programme de secours commun. Il s'agit de traiter les paralysés avec le maximum de rapidité et d'efficacité. On prévoit de mettre sur pied des hôpitaux de secours et des centres de réadaptation dotés des appareils nécessaires et d'un personnel qualifié qui aura pour tâche, d'une part, de traiter les paralysés, et, d'autre part, d'instruire le personnel auxiliaire marocain.

*

Répondant à un appel lancé par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge aux Sociétés nationales de Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse a décidé de collaborer à cette action internationale de secours en envoyant une équipe de spécialistes et du matériel d'hôpital. L'équipe suisse est composée d'un médecin spécialiste et de quatre physiothérapeutes qui devront travailler durant six mois au Maroc. Le matériel d'hôpital comprend 3000 draps, 1000 couvertures, 3000 chemises de malade et 3000 serviettes de toilette. Pour le financement de cette action, le Conseil fédéral a mis 75 000 fr. à la disposition de la Croix-Rouge suisse qui, elle-même, participe pour un montant de 55 000 fr.

*

L'équipe médicale mise à disposition par la Croix-Rouge est entrée en activité au Maroc au lendemain de Noël. Dirigée par le Dr W. Zinn, de Bad-Ragaz, elle est composée de trois physiothérapeutes, d'une ergothérapeute et d'une infirmière. Le 9 décembre, un avion militaire américain avait déjà transporté à Rabat la majeure partie du matériel sanitaire suisse destiné aux victimes; de nouveaux envois ont été effectués par les soins d'avions militaires de la République fédérale d'Allemagne les 22 et 28 décembre. Ces divers envois comprenaient couvertures, draps, oreillers, matelas spéciaux, chemises de malades et linges de toilette. La Croix-Rouge suisse a en outre proposé à la Ligue et aux Autorités marocaines d'hospitaliser en Suisse de jeunes patients.